

Procès Verbal du Conseil d'École Extraordinaire du 28 mars 2024

Lieu : visioconférence

Début de la séance : 18h

Membres présents :

Mmes DEVAUX, TRIMAILLE, PREVITALI, BARBIER, KOPF, MAUJEAN, SCHOENAUER, MARCHAND, CHAMOULAUD, SENECHAL (enseignantes)

Mme SENSI (directrice)

Mmes DONIER, CROUVEZIER PIERREL, GILLET et MM. SADOULET, ATTARD, (représentant.e.s de parents d'élèves)

M. VUILLIER (président du syndicat de l'école)

Membres excusés :

Mme GENESTIER (membre du Rased),

Mmes DUMAS, MOUTENET et MM. SAUDEAU, MARCHAND (représentant.e.s de parents d'élèves)

Mme HADJERAS (enseignantes)

Mme LEROY (vice-présidente du syndicat de l'école)

Mme GUILLEMIN (Inspectrice de l'Education Nationale)

Secrétaires : Stéphanie SCHOENAUER et M. ATTARD

ORDRE DU JOUR : vote concernant la reconduction de l'organisation du temps scolaire.

L'organisation actuelle du temps scolaire (semaine de 4 jours) s'inscrit dans le cadre dérogatoire aux principes généraux. Sa reconduction peut être renouvelée tous les 3 ans, selon l'article D 521-12 -III du code de l'éducation. Cette demande de reconduction doit être visée conjointement par le conseil d'école et la collectivité. Concernant la collectivité, le syndicat de l'école, représenté par M. VUILLIER, s'est réuni le 19 mars 2024 et a voté à l'unanimité pour la reconduction de l'organisation du temps scolaire.

VOTE :

Pour la reconduction de l'organisation actuelle du temps scolaire (semaine de 4 jours) à la rentrée 2024 :
17 voix (membres de droit présents)

ABSTENTION : 0 voix

CONTRE la reconduction du temps scolaire sur 4 jours : 0 voix

POUR la reconduction du temps scolaire sur 4 jours : 17 voix

Suffrages exprimés :

0% CONTRE 100 % POUR

Le conseil d'école de l'école intercommunale de Vieilley saisit donc le Directeur Académique des Services de l'Education Nationale afin qu'une reconduction des rythmes scolaires soit mise en place pour la rentrée scolaire 2024.

Fin de la séance à 18h10

Les secrétaires

Mme SCHOENAUER et M. ATTARD



La directrice
Mme SENSI

